

# Quatre parmi plus d'un milliard

**Témoignage ■ Hasmouk et Paulina Rathod vivent depuis 19 ans à La Chaux-de-Fonds. Une fois par an, ils rentrent chez eux, en Inde, un pays qu'ils aiment mais où ils ne voudraient plus vivre**

En retraçant tous les mois le parcours d'un étranger, la rubrique «Témoignages» se veut un apport constructif dans la compréhension interculturelle en soulignant la diversité de la communauté étrangère neuchâteloise.

Cette galerie de portraits est soutenue par le Bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel dans le cadre du projet «Vivre ici en venant d'ailleurs».

témoignages

Par  
Valérie Kernén

«J'ai vécu plus de la moitié de ma vie ici. Je suis plus suisse qu'indien!», sourit Hasmouk Rathod. Mais cet ingénieur, qui vit à La Chaux-de-Fonds avec sa famille, n'a rien du Suisse «bien rangé».

Il a quitté l'Inde il y a 24 ans, pour rendre visite à son grand-père, établi à Zurich. Celui-ci avait suivi son patron après l'indépendance du sous-

continent en 1947. «A cause de lui, j'ai entendu parlé de votre pays depuis tout petit!» Poussé par la curiosité, Hasmouk s'envole pour la Suisse sans penser y déposer ses valises définitivement. Mais il trouve rapidement un travail à l'ambassade de l'Inde à l'ONU et s'installe à Genève.

Célibataire, il rêve d'épouser un jour une femme de son pays. Cette Indienne, Hasmouk la trouvera... en Suisse romande. Paulina avait été engagée comme nurse dans une famille à Neuchâtel. «J'ai toujours voulu vivre en Europe, avoue cette infirmière de formation. Je suis aussi partie car mon père voulait absolument me marier».

## L'impossible mariage

En Inde, Paulina et Hasmouk n'auraient certainement jamais pu s'unir. Problèmes de distance géographique, de famille et... de religion. Paulina est issue de la communauté chrétienne, qui représente 2% de la population. Cette minorité – de deux millions d'individus tout de même – s'est convertie dès le 13<sup>e</sup> siècle, essentiellement dans le sud du pays. Dans l'é-

tat du Kerala, les chrétiens constituent 20% de la population. La plupart d'entre eux sont d'anciens intouchables, ou descendent des tribus aborigènes.

Paulina a grandi plus au nord, où les chrétiens sont moins nombreux. «Nous étions minoritaires, mais nous n'avons jamais eu aucun problème de cohabitation avec les autres communautés», se rappelle l'Indienne. En revanche, les mariages interreligieux sont peu communs. Paulina a eu du mal à être acceptée par la famille hindoue de Hasmouk. Et c'est toujours le cas aujourd'hui, 19 ans après leur mariage à l'église rouge de Neuchâtel.

## Conscience de caste

Dans l'hindouisme, chaque élément est à sa place et participe à la «grande unité». Cette croyance est à la base du système des castes qui régit tout le pays. Un homme reste profondément lié à sa naissance, car pour l'Hindou, il n'y a pas de hasard. La «naissance», la famille dans laquelle l'âme se réincarne, est



Les Rathod à La Chaux-de-Fonds: en famille, on parle deux dialectes, mais aussi l'hindi, le français et l'anglais... PHOTO GALLEY

un indicateur de son développement spirituel.

Selon le spécialiste de l'Inde, Pierre Amado, aucune ascension sociale ne pourra changer cette hiérarchie initiale. Un brahmane mendiant sera toujours au-dessus d'un intouchable ministre. Aujourd'hui, l'Inde est en profonde mutation, les interdits sont

moins nombreux et les villes réunissent ceux qu'autrefois tout séparait. Si le système perd du terrain au niveau des pratiques quotidiennes, la «conscience de caste» tendrait à se renforcer et... à s'organiser. Les groupes, séparés selon leur degré de pureté, offrent des bourses universitaires, financent les études de leurs «membres» ou créent des fonds d'entraide!

## Le choc des distances

Chaque année, les Rathod renouent avec leurs origines. Ils partent en Inde pour rendre visite à leur famille respective. Hasmouk a grandi dans le Gujarat, province qui a connu de graves affrontements communautaires en 2002. Les violences ont engendré la déportation de 100.000 personnes et ont fait plus de 900 victimes, essentiellement des musulmans.

La famille de Paulina est installée dans l'état de Karnataka, 1800 kilomètres plus au sud. Les distances en Inde sont énormes. Adolescent, Hasmouk faisait un trajet de huit heures par jour pour se rendre à l'université. «Ma grand-mère se levait à 3h30 du matin pour me préparer le petit-déjeuner et un pique-nique pour la journée. On n'avait pas les moyens de louer une chambre à Bombay». Trente ans plus tard,

avec 42% d'analphabétisme en Inde, l'accès aux hautes études reste réservé à une minorité. «A l'université, il y a ceux qui ont soudoyé leur admission et ceux qui sont tellement bons qu'on ne peut pas les refuser», explique Rathod.

Anita, la fille aînée, a 18 ans et parle trois langues indiennes sans n'avoir jamais vécu dans la péninsule. Elle les a apprises au fil des voyages et en attendant parler ses parents. «Ma femme et moi n'avons pas la même langue maternelle, raconte Hasmouk, dont le pays compte 15 langues officielles et 4000 dialectes! Pour nous comprendre, nous devons parler le hindi. Avec nos enfants, nous conversons en anglais et, entre eux, ils s'expriment en français.»

## «Mon âme est indienne»

Un mélange de cultures qui a l'air de tout à fait convenir aux deux adolescents. Anita est une passionnée de danse orientale, elle se produit sur scène depuis l'âge de 13 ans. «J'ai appris en regardant les films indiens, sourit-elle. C'est un moyen pour moi de renouer avec mes racines». Parimal, son frère cadet, la conseille pour les chorégraphies. Pour lui, il n'y a pas de doute: il est né à La Chaux-de-Fonds, mais son âme est indienne... /VKE



## L'Inde en bref

**Capitale:** New Dehli.  
**Superficie:** 3.287.590 km<sup>2</sup> (comme l'Europe, y compris les pays de l'Est).  
**Contestation territoriale:** Azad-Cachemire, administré par le Pakistan.  
**Population:** 1,03 milliard. L'Inde a dépassé le milliard d'habitants en 1999 (à raison d'une naissance par seconde). En dix ans, la population a augmenté de 150 millions, en raison de la diminution de la mortalité infantile.  
17 millions d'enfants au travail (chiffres de 1993), 6 millions de mendiants.  
15 langues officielles; l'anglais est parlé par 1% de la population, langue de l'élite.  
**Religion:** 83% d'hindous, 12% de musulmans, 2% de chrétiens.

**Repères:**  
**1763:** suprématie de l'Angleterre sur l'Inde.  
**1915:** Gandhi revient d'Afrique du Sud et se lance dans sa lutte pacifiste pour l'indépendance.  
**1947:** indépendance et partition de l'Inde en deux Etats: la République indienne et la République islamique du Pakistan.  
**1948:** assassinat de Gandhi.  
**1971:** troisième guerre indo-pakistanaise.  
**1974:** explosion de la première bombe atomique indienne.  
**1990:** augmentation des quotas en faveur des basses castes dans l'administration. Réactions violentes des hautes castes: grèves de la faim, immolations par le feu. /vke

## Rien ne va plus!

**Loteries ■ Le Conseil d'Etat critique le projet de loi**

Les loteries doivent rester l'affaire des cantons: tel est l'avis du Conseil d'Etat neuchâtelois dans sa réponse à la consultation portant sur la révision de la loi fédérale sur les loteries et paris professionnels. Le Grand Conseil s'est déjà prononcé mercredi dernier dans le même sens.

«Le Conseil d'Etat a ainsi la ferme volonté de conserver la Loterie romande, loterie d'utilité publique fondée par les cantons romands en 1937», précise un communiqué de la chancellerie. Le gouvernement estime ainsi qu'il «n'est pas opportun de libéraliser les loteries», car «le fait d'offrir à des

sociétés entièrement privées la possibilité d'obtenir des autorisations mettrait en péril le bon fonctionnement des loteries et, par conséquent, la distribution des bénéfices.» Il s'oppose aussi «catégoriquement» à l'introduction dans la loi d'un taux de redistribution de 75%, relevant que des jeux comme le «Tactilo» ou le PMU, «jeux parmi les plus populaires en Suisse romande», seraient «voués à disparaître», car leur taux de redistribution des gains est plus élevé. Le Conseil d'Etat ajoute qu'il est essentiel que la répartition des bénéfices intervienne au niveau cantonal, et non sur le plan fédéral. /comm-frk

## Le marché chinois, un casse-tête?

**Club 44 ■ Nicolas Musy, un Romand établi à Shanghai, évoque ce soir les opportunités pour les entreprises suisses**

La Chine, ou tout au moins certaines de ses régions, se développe à un rythme extraordinaire. D'abord parce que c'est un marché géant – 1,3 milliard de consommateurs –, ensuite parce que la main-d'œuvre y est bon marché. Ainsi, les entreprises américaines et européennes y délocalisent inexorablement tout ou partie de leur production. Quel jouet en plastique, aujourd'hui, n'est pas «made in China»?

Pour une petite et moyenne entreprise (PME), il n'est pas toujours facile de se risquer sur le marché chinois. Pour les aider à mieux définir leur stratégie, un Ro-

mand établi à Shanghai, Nicolas Musy, viendra ce soir au Club 44 leur donner quelques pistes. Ingénieur physicien diplômé de l'EPFL, Nicolas Musy est manager de projet au Swiss Center Shanghai – que dirige le Neuchâtelois Philippe Zwahlen –, qui vise, justement, à faciliter la tâche des entreprises qui choisissent de s'établir en Suisse.

Quelques entreprises de l'Arc jurassien ont déjà franchi le pas. Ainsi Lauener & Cie, à Boudry, spécialisée dans le décolletage et qui a ouvert une succursale dans le delta du Yangzi. Sa production est destinée non pas au marché suisse, mais directe-

ment au marché local. Ou LNS SA, à Orvin (BE), fabricant de machines. «Et nous recevons de nombreuses demandes d'entreprises neuchâteloises, pas forcément pour s'y implanter, mais pour réaliser une étude de marché ou ouvrir une représentation», constate Nicolas Musy, qui a lui-même mis sur pied, après trois ans de sous-traitance, une production de textiles à Suzhou: plus de 200 personnes y fabriquent environ 80.000 pullovers par an.

## Qualité à contrôler

Mais la qualité de la production chinoise répond-elle aux attentes des méticuleux Helvètes? «La sous-traitance ne se fait pas au détriment de la qua-

lité, estime l'entrepreneur. Mais il y a un savoir-faire important à maîtriser pour garantir une qualité qui corresponde aux standards suisses.» Et pour éviter des problèmes de qualité – tout comme pour s'assurer que le sous-traitant choisi n'exploite pas des enfants –, la meilleure solution reste d'ouvrir une représentation en Chine, laquelle effectue des contrôles sur les lieux de production. Le Swiss Center Shanghai offre d'ailleurs ce type de services. /FRK

«L'émergence de la Chine: impact sur l'industrie et les PME suisses», Club 44, La Chaux-de-Fonds, ce soir, 20 heures